



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 14 février 2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Finances au sujet de la fermeture de plusieurs filiales de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État.

Suite à l'annonce faite via communiqué du 12 février 2020 par la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE) que pas moins de onze de ses filiales vont fermer, il ressort du journal de midi sur « RTL Radio » du 13 février 2020 que la délégation du personnel de la BCEE n'en avait pas été informée au préalable.

C'est à ce sujet que j'aimerais poser la question suivante à Monsieur le Ministre des Finances :

- Monsieur le Ministre n'est-il pas d'avis que la délégation du personnel de la BCEE aurait dû être informée au préalable de l'annonce faite par la BCEE relative à la fermeture de plusieurs de ses filiales ?
- Monsieur le Ministre peut-il me renseigner sur les détails concernant le dialogue social suite à cette annonce de fermeture de plusieurs filiales de la BCEE ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Marc Lies
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances



Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 LUXEMBOURG

Référence : 830xa27ac

Luxembourg, le 19 février 2020

Concerne : Question parlementaire n°1886 du 14 février 2020 de Monsieur le Député Marc Lies concernant la fermeture d'agences de la BCEE

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint ma réponse à la question parlementaire sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour le Ministre des Finances,

Bob KIEFFER
Directeur du Trésor

Réponse du Ministre des Finances, Pierre Gramegna, à la question parlementaire n°1886 du 14 février 2020 de l'honorable Député Marc Lies concernant la fermeture d'agences de la BCEE

De prime abord, il convient de noter que deux représentants du personnel sont membres du Conseil d'administration de la banque. Ils ont ainsi reçu, au même titre que les autres membres, le dossier correspondant en préparation de la réunion du 12 février 2020.

Tel qu'indiqué dans les réponses aux questions parlementaires n°1863 de l'honorable Député Marc Spautz et n°1866 des honorables Députés Francine Closener et Georges Engel, la décision du Conseil d'administration a été prise à l'unanimité, donc avec le soutien des représentants du personnel.

Le personnel de la banque a été informé via un message du Comité de direction immédiatement après la réunion du Conseil d'administration. Les responsables des centres financiers ont été informés sans délai par leurs responsables hiérarchiques.

Le service Gestion du Personnel et le service de Coordination du Réseau des Agences ont été étroitement impliqués dans ces démarches. Selon les informations du ministère, une solution a été trouvée pour chacun des employés concernés, en tenant compte, dans la mesure du possible, de sa situation personnelle individuelle.

Tel qu'indiqué dans la réponse à la question parlementaire n°1873 de l'honorable Député Sven Clement, tous les employés concernés seront réaffectés à d'autres agences ou services de la banque.